

Extrait du SNUipp - FSU 80

<http://80.snuipp.fr>

Carte scolaire : les mesures envisagées

- Actualités - Départementales - CTSD/CDEN -

Date de mise en ligne : vendredi 25 janvier 2013

SNUipp - FSU 80

Les documents de travail ont été remis aux organisations syndicales. Nous sommes en train de les étudier mais nous vous communiquons dès maintenant l'ensemble des mesures envisagées.

Le SNUipp-FSU Somme s'étonne que la balance entre les créations et les suppressions soit égale à -2,75 postes alors que la Somme a été dotée de +15 postes. Il semblerait que cette réserve de 17,75 postes soit destinée à couvrir les besoins en postes pour les futurs PE stagiaires (1 poste = 3 PES).

Nous demanderons à utiliser au maximum cette réserve avant la rentrée de façon à pouvoir améliorer les conditions de travail des élèves et des enseignants.

Les nombres entre parenthèses sont les moyennes avec les deux ans après la mesure.

Fermetures

Élémentaires : -10 postes

- ▶ AGNIERES (fermeture de l'école)
- ▶ AMIENS Edmond Rostand (16,60) ECLAIR
- ▶ ABBEVILLE Champs de Mars (26,33)
- ▶ ABBEVILLE Dany Pruvot (25,17)
- ▶ HALLENCOURT (25,40)
- ▶ ROYE Claudel / Brassens (25,11)
- ▶ ROYE Les Platanes (24,83)
- ▶ RUE G. Deray (23,83) RRS
- ▶ MERS LES BAINS (25,40)
- ▶ FRESSENNEVILLE (24,50)

Primaires : -4 postes

- ▶ MEAULTE (25,60)
- ▶ MOREUIL Lucie Aubrac (25,75)
- ▶ LE CROTOY (25,17)
- ▶ HANGEST SUR SOMME (25,50)

RPC : -4 postes

- ▶ AGENVILLE (25,20)
- ▶ CANDAS (26,33)
- ▶ MEZEROLLES (26,00)
- ▶ MOISLAINS (25,50)

RPI : -4 postes

- ▶ AUBIGNY, VECQUEMONT (26,20)
- ▶ ST-VAST, VAUX EN AMIENOIS (29,33)
- ▶ HERISSART, TOUTENCOURT (26,50)
- ▶ ABLAINCOURT, ASSEVILLERS, SOYECOURT, BELLOY EN SANTERRE, ESTRESS DENIECOURT (26,00)

Animation-Soutien & Postes langage : -17 postes

- ▶ Tous les postes "Animation Soutien" du département ferment

Ouvertures

Maternelles : +7 postes

- ▶ POIX (26,20)
- ▶ AMIENS Réaumur (22,25)
- ▶ ROYE M. Laurencin (24,00)
- ▶ ROSIERES (25,20)
- ▶ NESLE C. Monet (27,20)
- ▶ FEUQUIERES (26,50)
- ▶ FRIVILLE J. Prévert (21,33)

Élémentaires : +1 poste

- ▶ AMIENS G. Quarante (20,00)

Primaires : +3 postes

- ▶ SALEUX (25,18)
- ▶ PERONNE La Chapelle (23,50)
- ▶ SAINT LEGER LES DOMART (24,18)

RPC : +1 poste

- ▶ RAINEVILLE (25,00)

RPI : +4 postes

- ▶ CACHY, GENTELLES (22,75)
- ▶ FLERS sur NOYE, LE BOSQUEL (22,40)
- ▶ TERRAMESNIL, AUTHIEULE (21,75)
- ▶ BIACHES, BARLEUX, FLAUCOURT (21,75)

Plus de maîtres que de classes : +18 postes

- ▶ Ouvertures de 18 postes "Plus de maîtres que de classes" dans le département (non localisés)

ASH : +3 postes

- ▶ CLIS secteur ouest
- ▶ CLIS secteur est
- ▶ Référent ASH

Autres mesures

Décharge de direction Éducation Prioritaire : -0,75 postes

- ▶ AMIENS G. Quarante élémentaire : +0,25
- ▶ AMIENS Etouvie B Primaire : -0,25
- ▶

AMIENS Voltaire Maternelle : -0,25

▶ AMIENS Voltaire élémentaire : -0,25

▶ FLIXECOURT élémentaire : -0,25

Nous notons dans les décharges "éducation prioritaire" une grande disparité entre les écoles amiénoises et les autres ainsi qu'entre les élémentaires et les maternelles. Les règles de décharge ne sont, de plus, pas les mêmes pour toutes les écoles (y compris au sein d'un même ECLAIR ou d'un même RRS).

ASH : 0 poste

- ▶ Transformation de 2 postes E de CLIS en postes D (Rostand et Schweitzer A)
- ▶ Transformation d'un poste G (V. Hugo de Montidider) en poste E (Rosières en Santerre)
- ▶ Transformation d'un poste E sédentarisé en poste d'adjoint classique (CORBIE Petrucciani)
- ▶ Transformation d'un poste G en poste E (Longpré-les-Corps-Saints)

Fusions et Directions uniques

- ▶ ABBEVILLE : fusion maternelle Beffroi et élémentaire Piloni
- ▶ VIMEU : fusion maternelle et élémentaire Fressenneville
- ▶ PONTHEU : fusion maternelle et élémentaire St Ouen
- ▶ PERONNE : direction unique RPI Brie, Villers Carbonnel et Estrées Mons
- ▶ AMIENS 1 : fusion maternelles Marivaux et La Rochefoucauld / fusion maternelle et élémentaire Beauvillé / fusion entre élémentaires St Exupéry et Victoria Villers Bretonneux
- ▶ AMIENS 4 : fusion maternelle et élémentaire St Leu / fusion maternelle et élémentaire Fbg de Beauvais
- ▶ AMIENS 5 : direction unique maternelle et élémentaire Ailly sur Noye / fusion entre maternelle et élémentaire Les Violettes

Ecoles d'applications

- ▶ AMIENS 2 : transformation de 4 postes adjoints d'application en postes d'adjoints classiques (Etouvie B - Amiens)
- ▶ AMIENS 3 : transformation d'un poste d'adjoint en poste d'adjoint classique (maternelle Fafet)
- ▶ AMIENS 4 : transformation de postes d'adjoints d'application et d'un poste de directeur d'application en 3 postes d'adjoints classiques (élémentaire St Leu)